

TECHNICIEN(NE) DE SCÈNE
1 poste permanent à temps partiel (20 h/semaine)**Faites rayonner la culture au cœur de l'Abitibi-Ouest!**

À titre de ville-centre de l'Abitibi-Ouest, la ville de La Sarre joue un rôle de premier plan dans le développement culturel, événementiel et communautaire d'un territoire de près de 21 000 citoyens. Forte de près de 200 employés engagés à offrir des services de qualité à la population, la Ville évolue dans un environnement axé sur la collaboration, l'amélioration continue et l'innovation.

Portée par des infrastructures culturelles reconnues, des événements rassembleurs et une équipe passionnée, la Ville souhaite poursuivre le développement d'une offre culturelle ambitieuse, accessible et innovante. Nous sommes à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste de technicien(ne) de scène. Si vous recherchez un défi stimulant, ce poste s'adresse à vous!

Mandat

Sous l'autorité et la supervision du superviseur technique de la diffusion, cette personne est appelée à effectuer des tâches reliées au montage et au démontage de spectacles professionnels et d'activités dans les salles de spectacles, à la Maison de la culture ou dans tout autres lieux des événements organisés par le service.

Le titulaire du poste exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de La Sarre.

Mission principale

Entourée d'une équipe dynamique, cette personne accomplit les tâches suivantes :

- Assure l'assistance technique et réalise certaines opérations : déchargement, montage, éclairage, sonorisation, démontage et entreposage dans les salles de spectacles;
- Participe à l'installation des équipements de sonorisation et d'éclairage;
- Participe au montage et au démontage des décors;
- S'assure de la sécurité des installations techniques et de la manipulation des équipements;
- Veille à ce que l'équipement soit bien installé et conforme au plan;
- Résout les problèmes techniques simples;
- Manipule, à l'occasion, le projecteur de poursuite;
- S'assure de l'entretien et du bon fonctionnement des équipements techniques avant, pendant et après les spectacles;
- Assure le bon déroulement des opérations techniques durant les spectacles;
- Vérifie et comptabilise les équipements et tient l'inventaire à jour;
- Participe à l'entretien des salles de spectacles;
- Participe au montage et au démontage des équipements techniques lors des festivités;
- Effectue toute autre tâche connexe à cette fonction ou requise par son supérieur.

PROFIL RECHERCHÉ

- Démontrer une bonne capacité d'adaptation aux horaires variables;
- Faire preuve de ponctualité et respecter les échéances;
- Faire preuve d'habiletés manuelles et de méthode;
- Faire preuve de proactivité et de débrouillardise;
- Démontrer une capacité à travailler sous pression;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative afin de s'adapter aux situations imprévues;
- Démontrer une aptitude au travail d'équipe et à la collaboration avec les gens du milieu;
- Accorder une grande importance à la santé et à la sécurité au travail.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en audiovisuel ou dans un domaine pertinent, ou en voie de l'obtenir;
- Expérience liée au milieu de la scène (un atout);
- Bonne condition physique.

Conditions de travail

- Poste permanent à temps partiel de 20 heures par semaine;
- Horaire variable en fonction des besoins du service (soirs et fins de semaine lors de spectacles et événements);
- Taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur : de 22.98 \$ à 27.04 \$;
- Avantages sociaux concurrentiels selon la politique de gestion administrative applicable, après la période de probation;
- Début d'emploi : dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae :

Par courriel : rh@ville.lasarre.qc.ca

Par la poste : Ville de La Sarre – Service des RH

201, rue Principale, La Sarre (Qc) J9Z 1Y3

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, toutefois nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour l'entrevue. La Ville de La Sarre respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.